



QUÈTE pour la
paroisse Ste-Thérèse

Chemin du Couchant 15
1007 Lausanne
021 624 28 28
paroisse.lausanne.ste-therese@cath-vd.ch
IBAN CH09 0900 0000 1001 0272 3
www.cath-vd.ch

Offices :

Vêpres : dimanche à 17h15 à l'église

Laudes : ~~mercredi à 8h à l'église~~

Vêpres : avec la messe du mardi et jeudi (Oratoire)

Chapelet :

Lundi : à 18h30 à l'oratoire

Mardi et jeudi : à 18h (Oratoire)

Samedi : à 17h15 à l'église

Mercredi : à 8h30 (Oratoire)

Prière des Mères :

Jeudi : le soir après la messe de 18h30 à l'oratoire

Adoration :

Mardi : à 17h (Oratoire)

Mercredi : de 8h30 à 10h00 (Oratoire)

Jeudi : à 17h (Oratoire)

En cas d'absence, n'hésitez pas à adorer le Christ au tabernacle

Temps de louange :

Mardi : **24 février** à 20h (Après la messe de 18h30, pique-nique canadien).

Horaires des messes

Samedi 14.01 à 18h

Dimanche 15.02 à 10h et 18h

Mardi 17.02 à 18h30 (Oratoire)

Mercredi 18.02 à 12h15

Jeudi 19.02 à 18h30 (Oratoire)

Vendredi 20.02 à 07h25 Centre œcuménique de la Bourdonnette



Samedi 14 au dimanche 22 février 2026

« Il a été dit aux Anciens. Eh bien ! moi, je vous dis »

(Si 15, 15-20), (Ps 118 (119), 1-2, 4-5, 17-18, 33-34), (1 Co 2, 6-10), (Mt 5, 17-37)

« Heureux les hommes intègres dans leurs voies » (Ps 118). Le psaume nous met d'emblée devant une vérité simple mais exigeante : le bonheur selon Dieu n'est pas une question de chance ni de réussite extérieure, mais d'orientation du cœur.

Être heureux, c'est marcher dans une direction juste. C'est chercher le Seigneur de tout son cœur et laisser sa Parole façonne concrètement nos choix, nos relations, nos priorités.

Or l'Église nous conduit déjà vers le seuil du Carême. Saint Paul nous presse presque : « Laissez-vous réconcilier avec Dieu... Voici maintenant le moment favorable, voici maintenant le jour du salut ». Pas demain, pas quand tout ira mieux, pas quand nous serons parfaits, maintenant.

Le mercredi des Cendres approche comme une halte lucide : reconnaître ce qui nous éloigne de Dieu, mais surtout découvrir qu'il vient lui-même nous rejoindre pour nous relever.

Ainsi, ce dimanche devient une invitation à préparer notre cœur. Avant même les cendres, il y a un choix intérieur : accepter d'être guidés, déposer ce qui nous disperse, reprendre la route avec confiance.

Le bonheur annoncé par le psaume commence précisément là quand nous cessons de fuir Dieu et que nous acceptons de marcher avec Lui.

Le Carême n'est pas une parenthèse austère : c'est un retour vers la vraie joie.

Bon dimanche à toutes et à tous !

Abbé Blaise Ngandu

Amener vos rameaux !

Un carton est disposé au fond de l'église pour recevoir vos rameaux. Ceux-ci seront brûlés afin de préparer les cendres qui seront utilisées lors de la célébration du mercredi des Cendres.

Mercredi des Cendres

Mercredi 18 février MESSE à 12h15

Il n'y aura pas de messes à 6h30

La messe des Cendres sera suivie d'une soupe de Carême dans la salle située sous l'église.

Les dons recueillis à cette occasion seront reversés à l'Action de Carême.

Chemin de croix

À partir du vendredi 20 février,

le Chemin de Croix aura lieu à l'église à 18h30. Il sera animé chaque semaine par différents groupes de la paroisse.

Ce temps de prière sera toujours suivi d'un moment fraternel autour d'une soupe partagée à la salle Saint-Joseph.

Nous remercions chaleureusement les personnes généreuses qui accepteraient de préparer une bonne soupe afin de la partager ensemble. Merci de bien vouloir vous inscrire auprès du secrétariat.

Confessions

Tous les jeudis de 17h à 17h45

Pendant le temps du carême, l'abbé Blaise se tiendra à votre disposition pour le sacrement de réconciliation **chaque jeudi du mois de mars, de 17 h à 17 h 45.**

Conseil de paroisse

Mardi 24 février 19h30

Conseil pastoral

Jeudi 26 février à 19h30

Les soupes de carême

Voici quelques dates à réserver dans vos agendas pour participer aux soupes sur le secteur de la paroisse.

La paroisse : **Mercredi des cendres** (18 février)

après la messe de 12h15

Tous les vendredis après le chemin de croix

Vendredi saint (03 mars) à 12h

A la Bourdonnette : **Mercredi 4 mars** à 18h

Sacré Cœur d'Ouchy : **vendredi 13 mars** à 12h à la salle paroissiale

A la maison st Jean (Av. de cour 138) : **Vendredi 27 mars** à 12h

Dimanche des malades

Samedi 28 février à 18h

Toutes les personnes désireuses de recevoir le sacrement des malades seront invitées à s'avancer au cours de la messe dominicale.